

Abonnement pour Lyon :

Un an	15 francs.
Six mois	8 id.
Trois mois	4 25



Abonnement pour les départements :

Un an	25 francs.
Six mois	13 id.
Trois mois	7 id.

TRIBUN DU PEUPLE

5 c.

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,

5 c.

LE NUMÉRO.



PARAISANT TOUS LES JOURS.

LE NUMÉRO.

Se distribue à Lyon, Petite rue Mercière, n. 16, au troisième.

Les ouvriers teinturiers, réunis en société, font part à tous leurs collègues, qu'ils sont invités à se rendre dimanche à 7 heures du matin, salle de la Bourse, au Palais Saint-Pierre, à l'effet de s'entendre pour les élections et aussi pour se communiquer les meilleurs moyens d'améliorer la position de leur importante industrie.

ATELIERS NATIONAUX AGRICOLES.

Un cinquième de la France est en friche. Un quart au moins de la population est sans travail.

Le manque de bras dans les campagnes enlève à la terre en culture, plus d'un tiers de sa fertilité. L'abondance de machines prive les ouvriers des villes non seulement de travail, mais d'une partie de son salaire, lorsqu'ils travaillent.

Quel remède apporter à cet état de chose ?

Il en est un, et nous le proposons : l'ouverture de grands ateliers nationaux agricoles.

Ces ateliers auraient pour résultat : 1° d'attirer loin des grandes villes un trop plein de population qui y végète dans l'inaction, la misère et la débauche ;

2° D'augmenter la richesse sociale de tous les produits alimentaires que produirait en plus le sol cultivé ;

3° De rendre impossibles, par l'accroissement de ces richesses alimentaires, les disettes de légumes et de grains, que peut, dans le mauvais état actuel de notre agriculture, amener, pour la France, une seule mauvaise récolte.

Car, il ne faut pas nous le dissimuler, nos ressources, en fait de vivres, sont tout à fait insuffisantes. Cette insuffisance loin de diminuer a augmenté terriblement, nous le dirons en passant, par l'application de l'absurde et aristocratique système agricole anglais qui consiste à mettre les champs en prairies pour fournir aux riches les viandes de leurs tables et occuper le moins de bras possibles.

Il faut donc absolument remédier à cette insuffisance.

L'établissement d'ateliers agricoles nécessite trois choses : une connaissance approfondie des différents systèmes de défrichement ; une autorité incontestée de la part des entrepreneurs ; une somme énorme de capitaux.

Le gouvernement seul possède, ou peut posséder, ces trois choses.

Qu'il appelle et réunisse en commission spéciale tous les agronomes, forestiers, irrigateurs, horticulteurs, les plus aptes à résoudre le problème du défrichement : voilà pour la connaissance.

Qu'il témoigne, par des actes vraiment libéraux, son bon vouloir pour le peuple, et le peuple lui obéira sans difficulté : voilà pour l'autorité.

Qu'il réduise à un chiffre raisonnable la solde des gros fonctionnaires publics (1) dans l'administration civile,

(1) Nous avons calculé que sur le Clergé seul, en diminuant légèrement la paie des hauts membres, et en supprimant quelques superfétations, on pourrait réaliser sans peine une économie de cent mille francs par jour!...

militaire et religieuse, et le boni qu'il fera lui pourra fournir chaque jour des sommes énormes : voilà pour les capitaux.

Qu'on y songe, il est temps. Si l'on n'apporte au plus tôt le remède, le mal qui s'accroît chaque jour pourrait bien prendre de telles proportions qu'il nous deviendrait impossible d'en arrêter les effets désastreux. Une disette, par exemple, serait non-seulement une disette mais; encore une cause de guerre intestine effroyable.

FINANCES.

Nous croyons qu'il est de notre devoir de donner de la publicité à tous les projets financiers qui nous sont présentés, bien qu'il doit être compris par nos lecteurs que nous n'approuvons pas tous ces projets, lesquels se combattent parfois les uns les autres; mais il faut que l'opinion publique soit mise au courant de tout et juge.

Les Brotteaux, 28 mars 1848.

Citoyen rédacteur,

Le numéraire qui se cache est pour le petit commerce et les ouvriers sans travail un mal chronique auquel il faut porter remède le plus promptement possible. Tandis que des hommes supérieurs s'occupent de hautes questions financières, dont la solution ramènera, je n'en doute pas, la confiance et le crédit; je pense qu'il y aurait un moyen bien simple de faire des écus pour venir de suite en aide à l'emprunt national.

Ce serait d'engager la bourgeoisie, de porter à la Monnaie son argenterie et ses bijoux d'or et d'argent.

On recevrait en échange, du gouvernement, des coupons de rentes sur l'Etat pour les sommes rondes de 100 francs, et un livret de la caisse d'épargne pour les sommes plus minimales :

Par exemple, pour 247 francs de matières d'or ou d'argent, on donnerait au déposant deux coupons de 5 f. de rente, et on inscrirait sur le livret 47 francs; l'alliage légal pour compenser les frais de fabrication.

Il me semble qu'un pareil prêt offrirait toute sécurité. Aux plus craintifs je rappellerai que la rente, en mars 1814, lorsque les alliés, canons braqués, mèche allumée, occupaient la capitale, n'est pas tombée au-dessous de 54. Aux moins désintéressés, je dirai : la rente montera au-dessus du pair avant un an; vous pouvez donc certainement être dédommagés de votre léger sacrifice dans un temps peu éloigné.

Salut et fraternité :

Un membre du club de la Liberté.

P. S. Les noms des prêteurs seraient chaque jour inscrits dans les journaux, pour encourager les patriotes à secourir sans retard leurs frères qui manquent du nécessaire.

AUX ÉLECTEURS.

Citoyens,

Notre régénération politique et sociale nous impose le devoir sacré de faire disparaître à tout jamais, de

notre société, cet esclavage honteux de la misère qui, si longtemps pesa sur elle, à la honte du genre humain.

Il faut à l'homme libre une existence honnête et facile. Pour l'obtenir, la République est le but, le travail est le moyen; qui de nous, citoyens ne serait prêt à sacrifier son existence pour conserver ce but, que nous avons atteint.

Pour assurer notre conquête, nous avons le courage et la force d'énergie; mais ce dont nous avons le plus besoin, pour la maintenir et conserver, ce sont les sympathies, l'union et la prudence. Tout amour-propre froissé, toute rancune et toute haine personnelle, doivent disparaître de nos rangs, qui, dans l'état actuel, ne doivent s'ouvrir qu'aux sentiments de la fraternité.

Il faut que les mandataires que le peuple investira de sa confiance, se persuadent bien, qu'ils auront un devoir immense et sérieux à accomplir, celui d'assurer le bonheur de leurs frères. Qu'ils ne croient pas que leur présence à Paris, doive se produire par une représentation puérile et personnelle; ils doivent s'attendre à soutenir des luttes vives et ardentes, car ils trouveront sur le terrain brûlant de la politique, des antagonistes acharnés de nos institutions libérales, de ces hommes qui ne comprennent la liberté qu'au sein de l'esclavage, pour qui tous les moyens sont bons, pourvu que ces moyens amènent leur monarchie, dut-elle même trôner sur les débris du peuple qu'elle convoite.

Représentants du peuple, votre mission est glorieuse mais elle exige de la fermeté et des convictions profondes et bien arrêtées; ces éléments peuvent, dans bien des cas, tenir lieu de talents oratoires, car, dans les moments décisifs, une bonne raison vaut mieux qu'un méchant discours.

La tribune est un terrain sans doute familier à l'aristocratie, car elle seule, appuyée de ses prérogatives s'était, jusqu'ici, arrogée le droit de l'occuper; mais qu'elle porte à nous peuple, ces avantages de discussion, notre route est tracée, nous n'avons qu'à la suivre, point de détours ni de contre-marches; nous voulons la République par le peuple et pour le peuple, le bien-être général et la liberté pour tous, mais surtout une liberté d'ordre et de progrès.

Vous comprendrez, citoyens, toute l'importance de l'acte que vous allez accomplir. Le moment approche il est donc essentiel de bien vous entendre et d'agir simultanément, car en faisant de bonnes élections on éviterait une foule de complications qui retarderaient infailliblement la solution du problème social, et laisseraient en souffrance les divers éléments de commerce et d'industrie, qui n'attendent pour se développer et prendre leur essor, qu'une bonne constitution, base innébranlable d'un gouvernement fort par sa sagesse, libre par son choix, et bienfaisant par sa nature.

ROLLET Benoît.

REVUE DES CLUBS.

CLUB CENTRAL.

Séance du 3 avril 1848.

Lecture d'une lettre du citoyen Berteault par laquelle il annonce ne pouvoir se rendre à la séance de ce soir.

Il est donné lecture d'une note de salut public, concernant des postes qui auraient été doublés, et des cartouches distribuées aux citoyens soldats du 13^e léger.

Après une discussion, on nomme une commission qui devait se rendre chez Arago, et se faire expliquer le fait; mais, après plusieurs observations des citoyens Beauvoir et Guillermain la commission est annulée.

Le citoyen Raymond fait observer que beaucoup de réclamations et observations sont faites au sujet de l'armée, ce qui retarde le travail d'élection dont le club est chargé. Il demande qu'il soit passé outre à ces réclamations qui font perdre un temps précieux, il demande que son observation soit prise en considération. Adopté.

Il est fait lecture d'une circulaire qui doit être adressée à tous les clubs, au sujet de diverses calomnies répandues contre le club central.

Le citoyen Raymond s'oppose à l'envoi de la circulaire, en disant qu'il n'y trouve rien de bien fraternel; qu'elle renferme quelques paroles dures; ce citoyen trouve que la dernière phrase seule est convenable.

Il est fait lecture du procès-verbal du club de la Charité, qui propose de nommer une commission ayant à se rendre dans les divers clubs se nommant centraux, afin d'amener une complète fusion.

Une discussion s'engage pour savoir si l'on veut admettre les candidats dans la commission qui doit se présenter dans les clubs centraux, il est décidé que les candidats n'en feront pas partie.

Il est procédé à la nomination de cinq membres pour cette commission.

On propose de faire insérer dans le *Tribun du peuple*, et dans les principaux journaux de la localité, les noms, prénoms, âge, profession, domicile et lieux de naissance des candidats présentés. Adopté.

Les citoyens qui ont présentés des candidats, ou les candidats eux-mêmes, sont priés de vouloir bien donner ces renseignements dans le délai de trois jours.

Une proposition est faite par le citoyen Borel, pour qu'il soit inséré dans le *Tribun du peuple* le lieu des séances du club central Démocratique, réuni aux corporations des travailleurs. Adopté.

Le procès-verbal est adopté.

CAUDEL-BAUDET.

Vice-Président.

CLUB DU 24 FÉVRIER

Lyon, 4 avril 1848.

Proposition du citoyen Borel au club central.

Citoyens,

Je propose que la liste des candidats soit soumise à tous les clubs particuliers, afin que leur vie privée et politique soit examinée, chaque club n'aurait à se prononcer, que sur ceux qu'il connaîtrait particulièrement d'après les renseignements qui pourraient surgir, des membres et visiteurs des clubs démocratiques. Tous les démocrates pourraient ainsi aider la commission et concourir à l'établissement de la confiance nécessaire aux candidats définitivement choisis par le club central. Il est évident que plus la publicité sera grande, plus l'on sera à même d'obtenir des renseignements, qui resteraient cachés à la commission, par un grand nombre de circonstances telle, par exemple, que la crainte, l'intérêt et l'insouciance. Enfin par ce moyen tous pourraient se faire une idée juste, du plus ou moins de chances des divers candidats, et du plus ou moins de confiance que chacun mérite, soit par les renseignements du club central, soit enfin par ceux obtenus dans les clubs particuliers.

S'il est urgent que le club central ne s'occupe que des élections, ce qui est incontestable, il est également urgent que tous les clubs démocrates, ajournent après les

élections, toute question qui n'y serait pas relative et d'une nécessité absolue. Ordonc, au nom des intérêts les plus précieux et les plus pressants de notre avenir, décidez que chaque candidats ait à répondre, sur le champ, à tout ce qui lui sera demandé sur toute allégation ou accusation portée contre lui, tant sur sa vie privée, que sur sa vie et ses principes politiques, et cela sans récrimination, sans haine, avec clarté et vérité, en produisant des preuves matérielles et morales à l'appui de son dire.

A celui qui refusera, dites : vous refusez des garanties; mais en intérêt privé l'emprunteur fait scruter au prêteur, non seulement ses moyens de fortune mais encore sa vie passée et présente, et vous qui voulez représenter la nation, ou du moins une partie de la nation, vous qui demandez la confiance de tous, vous refusez les moyens de vous faire connaître; alors vous craignez l'investigation. Cela étant il existe des motifs qui vous sont défavorables, vous ne l'avouez pas, vous voulez donc nous tromper, votre conduite n'est pas loyale; arrière, nous ne voulons pas de vous; cédez à un plus digne.

Que celui-là soit rayé de la liste des candidats.

Voilà, citoyens, ce que je soumetts à votre sagesse, j'espère que vous méditez mûrement et que vous déciderez si c'est ainsi que nous devons procéder pour concilier tous les intérêts, je dirai plus les amours-propres car nous hommes du peuple, nous nommons les choses par leur nom autrement j'aurais dit les susceptibilités.

J'ajouterai qu'il est peut être opportun que les candidats se retirent immédiatement et résignent leurs fonctions au club central, les travaux de l'assemblée n'ayant actuellement d'autre but que les élections. Le club central et la commission arriveraient ainsi à une solution plus prompte, s'ils agissaient avec ensemble, et concurremment.

Si vous prenez en considération ce qui précède, je me réserve une demande subséquente en cas d'adoption.

Salut et fraternité.

BOREL,

Délégué du club du 24 février



CHRONIQUE.

Journellement le comité central prend des décisions qui ne reçoivent pas d'exécution; ainsi, il a décidé que tous les costumes de la garde nationale, seraient confectionnés de la même qualité de drap, et nombre d'officiers sont déjà costumés en habits, draps fin, contrairement à l'arrêté du comité central. Il a émis le vœu de l'application d'un impôt extraordinaire, devant atteindre des commerçants riches et aisés, les propriétaires et les capitalistes, ce vœu émis, a été pris en considération par le commissaire extraordinaire du gouvernement; et à cet effet, un arrêté du commissaire a été publié, mais n'est pas exécuté, car nous ne sachions pas que la perception de l'impôt se fasse, et nous a été même dit que des percepteurs ont été surpris de la bonne volonté de certains contribuables de payer leurs impôts ordinaires de l'année; nous ne sachions pas non plus que le citoyen Arago ait nommé un jury, pour apprécier qu'elle est la position des capitalistes qui jusqu'à ce jour n'ont pas été imposés en raison de leur fortune.

La commission, pour l'organisation du travail, n'est pas plus heureuse que le comité central; car, dans ces vœux émis, elle n'est guère écoutée, puisqu'en dehors d'elle l'on crée des commissions, l'on consulte la chambre de commerce, c'est ce qui est arrivé relativement à la confection des drapeaux et écharpes qui doivent être confectionnés sur la demande du gouvernement provisoire. Il est vrai que la commission du travail avertie à temps a pu empêcher une décision en dehors d'elle, mais, si elle a obtenu qu'il ne sera rien fait sans l'avoir consulté, c'est qu'elle s'est plaint du procédé, dans l'exécution des travaux de terrassement et de remblais, un citoyen, qui a des

ramifications avec le pouvoir, entrave les membres de la commission du travail, constituée en commission spéciale d'exécution (*communiqué*).

On s'est plu à répandre sur le club Central des bruits aussi faux qu'absurdes. On a dit que le club Central était déserté par la majorité des clubs et corporations. Cela est tellement faux, que nous avons en ce moment sous les yeux, les procès-verbaux de cinquante-cinq clubs ou corporations, datés du 2 et du 3 avril. Que tous ces procès-verbaux contiennent une délégation composée de cinq membres à envoyer au club Central. Les noms des cinq membres délégués y sont également avec une confirmation de pouvoirs qui permet aux délégués de voter et agir au nom de leurs clubs respectifs.

EXAMEN DES CANDIDATURES.

(Suite.)

FALCONNET prud'homme, passe pour légitimiste, nous ne savons s'il l'est réellement; nous serions plutôt porté à croire qu'il est de bonne composition en fait d'opinions publiques et sociales, c'est-à-dire qu'il se rallie facilement au pouvoir du jour.

ROYER-VIAL était plus royaliste que Louis-Philippe. Sous son règne, à Lyon, il a vainement tenté de se faire élire conseiller municipal, le peuple voudra-t-il plus de lui que la bourgeoisie.

BOURDY, il s'est rendu célèbre par ses mémoires et ses réclamations contre les hospices, il les a fait faire sans doute, car on prétend, qu'il ne sait ni lire ni écrire.

GABILLOT médecin, il a bien fallu qu'il soit franc-maçon, pour qu'il ait pu sortir de son obscurité; toutefois, nous ne pensons pas qu'il soit ni républicain, ni socialiste.

Citoyen Claude COLOMB, est-il bien possible que vous aspiriez aux suffrages du peuple? vous qui après avoir été propriétaire et rédacteur de la *Glaneuse*, vous vous êtes fait le prôneur de l'ex-président et ex-député Sauzet, vous qui vous êtes fait le tripoteur, le spéculateur de propriété, d'entreprises industrielles et avez servi le gouvernement de Louis-Philippe, pour qu'il vous oblige en vous accordant sa protection.

Jules GUYET, BRUNO FAURE, est-ce bien vous justemilieu de la veille qui voulez être les élus du peuple; non vous ne pouvez avoir pensé à briguer cet honneur, non ne vous hasardez pas, vous devrez votre défaite, à des amis imprudents qui sont plus nuisibles que des ennemis.

HUGON, cartonnier, est un homme politique de vieille date; en 1813 il était déjà à l'œuvre. Membre du comité exécutif du droit de l'homme, il a été du nombre des condamnés d'avril, montagnard en politique, il ne l'est pas moins en socialisme.

CHOLAT, capitaine d'artillerie, chef d'état-major de la garde nationale de Lyon, est un bon républicain, mais soldat avant tout, il fait trop de camaraderie et a fort peu d'idées sociales.

De BENEVENT (canton de Vaugneray) légitimiste avant tout. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, il s'était rallié, mais non sincèrement; peut-il être républicain aujourd'hui?

REYNIER, chef d'atelier, est un phalanstérien zélé, mais il s'est rendu équivoque en s'acculant à des hommes sans opinion ou qui étaient connus pour légitimistes, par la fondation du journal *l'Avenir* qui ressemblait bien au passé.

AUGER, est connu pour avoir des opinions démocratiques; cependant nous sommes étonné qu'en raison de son obscurité, il se trouve sur la liste formée par le club national, qui n'est autre qu'un club légitimiste.

(Plusieurs électeurs.)

(Suite au prochain numéro.)

Le Rédacteur-Gérant, A. BERTEAULT.